

Seite 20vc5
 Autor: Justin Favrod
 vaudoise

Vaud a redressé la tête et a changé de visage

Rétrospective Le Canton, après avoir plongé dans une crise politique, économique et financière, a retrouvé la santé en dix ans

Justin Favrod

L'arrivée de la nouvelle Constitution a coïncidé avec la mue du Canton de Vaud. La décision de renouveler le texte fondamental est née de la volonté, couronnée de succès, de sortir l'Etat de l'ornière. Aussi est-il difficile de dire si la Constitution est une poule ou un œuf. A-t-elle contribué à sortir de la crise ou est-elle l'un des fruits de la volonté de sortir de la crise?

En tous les cas, l'évolution rapide qui caractérise la décennie 2000 s'est manifestée dans tous les domaines, démographique, économique, politique et financier.

Sur le plan démographique, Vaud est devenu un canton très dynamique, en raison de l'immigration. En 2001, Vaud abritait 615 000 habitants. En 2011, il y en avait 721 000. Cette évolution a été marquée par un renversement symbolique: depuis 2009, le canton compte davantage de catholiques que de protestants. La proportion d'étrangers a passé de 26,1% à 31,1%. L'augmentation de 106 000 habitants correspond à quatre fois la population de Montreux, avec les pénuries de logements et d'infrastructures que cela entraîne.

Une économie florissante

Si les étrangers s'installent dans le canton, c'est qu'ils y trouvent du travail. Et c'est la modification la plus spectaculaire de cette décennie: l'économie, exsangue après la profonde crise des années 1990, s'est relevée et diversifiée.

L'évolution des exportations vaudoises illustre la réussite: entre 2002 et 2012, le montant annuel des biens exportés a passé de 6,3 milliards de francs à 13,4 milliards. Dans la décennie, les exportations vaudoises ont crû de 7,91% par an contre 3,54% au niveau suisse. Le secteur de la construction avait payé cher la crise entre 1990 et 2000. Il a relevé la tête: les investissements dans l'immobilier ont presque doublé entre 2002 et 2012, passant de 2,6 à 4,5 milliards. La diversification du tissu économique vaudois est plus difficile à chiffrer. A la faveur des avantages fiscaux, de nombreuses sociétés étrangères se sont établies sur le territoire, notamment des sièges de multinationales, mais pas seulement. Le maillage scientifique formé par l'Université, l'EPFL, le CHUV et les Hautes Ecoles spécialisées a donné naissance à des entreprises, actives notamment dans le biomédical et la précision. Enfin, si le secteur tertiaire a crû très vite, le secondaire a continué à progresser, certes lentement, éloignant le spectre de la désindustrialisation.

Après un pic à 8,6 milliards de francs en 2004, la dette de l'Etat a fondu à pratiquement rien. Et cela notamment grâce à l'usage des articles constitutionnels sur les finances et à l'unité des élus derrière l'objectif d'assainissement. Cette union revendiquée a également mis fin aux diverses affaires qui ont agité les années 1990. Les fuites systématiques d'informations ont été colmatées.

Le monde politique a aussi évolué. Alors que le gouvernement a passé à gauche fin 2011, la droite s'est renforcée au parlement au début de 2012. Mais ce qui frappe, c'est que le paysage a changé. La fusion des cousins ennemis, radicaux et libéraux, après une longue érosion, symbolise cette recomposition. Tout comme le déclin rapide de l'extrême gauche.

Tous ces changements portent en eux-mêmes des évolutions ultérieures, par les défis et les réactions qu'ils peuvent susciter. Ainsi les projets d'investissements se multiplient, pour rattraper le retard accumulé et pour répondre aux besoins d'une population qui a crû. Le développement économique et démographique suscite des débats. Le risque de retomber dans les déficits n'est pas non plus absent, car rien ne garantit que la hausse de dépenses publiques reste couverte par la croissance des recettes au vu des menaces qui pèsent sur la conjoncture et la fiscalité. Difficile aussi de prévoir ce qui résultera du déséquilibre politique actuel induit par deux majorités différentes à l'exécutif et au législatif. L'apathie ne menace pas le canton de Vaud.

Le «terreau fertile» d'une nouvelle génération de politiciens

Mehdi-Stéphane Prin

Plus de dix ans après la fin des travaux de la Constituante, le souvenir de ses débats reste fort chez de nombreux élus. Normal, les travaux de cette assemblée coïncident avec l'émergence d'une nouvelle génération dans la classe politique vaudoise. L'occasion pour des étoiles déjà montantes et des talents confirmés d'achever de se faire un nom. Mais à l'image d'Isabelle Moret (PLR) et de Luc Recordon (Vert), par exemple, d'autres ont fait leurs premières armes de parlementaires à l'occasion de la rédaction du texte le plus important du Canton.

Un véritable déclin pour Anne-Catherine Lyon (PS), qui faisait dans la foulée son entrée au Conseil d'Etat. Certes la cofondatrice du mouvement Renaissance Suisse-Europe avait déjà de la bouteille politique, mais la magistrate garde un souvenir particulier de son premier siège offert par les électeurs. «Pour la plupart des constituants, c'était un premier mandat. Cela nous a appris à débattre, à échanger des idées, dans un cadre propice à la réflexion. Il s'agissait d'un terrain fertile pour toute une génération de politiciens.»

Entre anciens constituants toujours en activité politique, les liens continuent d'ailleurs à rester forts, selon Catherine Labouchère. «Cette expérience extraordinaire, pouvoir mener de vrais débats sur des réflexions centrales pour l'avenir du canton, a créé un état d'esprit positif. Il perdure aujourd'hui.» La députée estime d'ailleurs que la fusion jugée impossible entre libéraux et radicaux a aussi bénéficié de ce souffle nouveau. D'ailleurs, l'ancienne présidente des libéraux a mené cette union de front

avec une autre ancienne constituante, Christelle Luisier, alors présidente des radicaux.

«Ces relations amicales et cette compréhension particulière entre constituants ont permis de débloquent des dossiers importants pour le canton», estime Anne-Catherine Lyon. La cheffe du Département de la formation pense notamment à la nouvelle loi sur l'enseignement obligatoire (LEO), dont le président de la commission chargé de l'examiner au Grand Conseil, Marc-Olivier Buffat (PLR), a contribué à huiler les rouages.

Les géniteurs de la nouvelle Constitution ont-ils modifié la façon de faire de la politique dans le canton? La réponse est affirmative pour Catherine Labouchère et Anne-Catherine Lyon, nettement moins pour son ancien collègue de Renaissance Suisse-Europe, François Cherix (PS). Député lors de la précédente législature, il ne s'est pas représenté notamment parce qu'il ne retrouvait pas les «grandes réflexions politiques» au législatif.

Si l'Assemblée constituante a apporté un vent de fraîcheur dans la classe politique, cela n'a pas empêché de nombreuses autres nouvelles stars d'éclore sans avoir participé à ses travaux. Mais dix ans après, elle continue de marquer de nombreux esprits politiques. Mehdi-Stéphane Prin

Roger Nordmann, conseiller national PS

Un des plus hyperactifs des conseillers nationaux vaudois est l'illustration parfaite de la génération «constituante». A l'aise sur de nombreux dossiers, capable de tisser de nombreux réseaux, Roger Nordmann revendique sa soif de politique dans «ce moment fondateur».

Christelle Luisier, députée PLR

La syndique de Payerne est une des nouvelles députées les plus en vue. Forte de sa présidence réussie des radicaux vaudois. Dix ans après son parcours remarqué de constituante, elle se trouve désormais dans le rôle de favorite pour une éventuelle candidature au Conseil d'Etat.

Isabelle Chevalley, conseillère nationale Vert'libérale

La fondatrice d'Ecologie libérale a un regard atypique et critique sur son premier mandat. Pour Isabelle Chevalley, sa participation à cette «masturbation intellectuelle» n'est pas à l'origine de sa carrière politique. «J'aurais certainement fait la même sans avoir été constituante. »